



CFA Fondettes

>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de la qualification peut travailler comme salarié dans une entreprise de maréchalerie ou bien dans une écurie de chevaux de sport, de compétition ou d'élevage. Il travaille en général sous la responsabilité du chef d'entreprise. La responsabilité est limitée aux travaux prescrits par le supérieur hiérarchique. Il peut également intégrer des services du ministère de la défense (gendarmerie, armée de terre, garde républicaine). Le titulaire du CAPA peut aussi exercer à son propre compte.

>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir entre 16 et 29 ans ou 15 ans sortant de 3ème
- Justifier d'une bonne condition physique
- Aimer le contact des animaux

>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 12 semaines de formation en centre
- 826 heures en centre de formation sur 2 ans
- 35 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

>> COÛT ET FINANCEMENT

- Formation garantie par un contrat d'apprentissage financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à la protection sociale.
- Prise en charge des frais pédagogiques par l'OPCO de l'entreprise ou le CNFPT pour les collectivités (5 669,00 € par an non assujetti à la TVA)
- Restauration et hébergement possibles sur l'Agrocampus.

>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée entre 27 % et 100% du SMIC Brut, en fonction de l'âge et des conventions collectives nationales.

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise	
	1 ^{ère} année de contrat	2 ^{ème} année de contrat
16 à 17 ans	27 %	39 %
18 à 20 ans	43 %	51 %
21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 %	100 %

SMIC brut au 1^{er} novembre 2024 de 1 823.03 € / Smic horaire 12.02 €

>> CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur d'activité
- Capacité d'accueil du CFA

>> MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Test de positionnement
- Entretien de motivation
- Fiche de renseignement complétée + bulletins

>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise

ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Nos
atouts

Pourquoi choisir Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec son réseau d'entreprises



Ses serres horticoles, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)



Son site historique et son parc arboré de 25 hectares



Ses équipes de formateurs issus du milieu professionnel



Ses accompagnements individualisés



>> CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	Volume horaire
DOMAINE COMMUN		
Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion	140 h
Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français, éducation socioculturelle, biologie-écologie, Education Physique et Sportive	108 h
Interagir avec son environnement social	Français, anglais, sciences économiques, sociales et de gestion, Education Physique et Sportive	108 h
Activités à l'initiative des équipes pédagogiques	Soutien, remédiation	24 h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		4 h
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion	46 h
Organiser l'atelier de maréchalerie	Sciences des techniques des équipements, sciences économiques et sociales et gestion	60 h
Réaliser les interventions sur les équidés	Zootéchnie—Biologie-Ecologie	96 h
Réaliser des travaux de maréchalerie	Maréchalerie	182 h
Module d'Initiative Professionnel pour l'acquisition d'une double compétence		87 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		22 h
TOTAL DES HEURES		826 h



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
- cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques en centre équestre partenaire
 - individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretiens et tests de positionnement



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 80 % en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 20 % en examen final (épreuve terminale orale)



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION : https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa/ps/capa_maréchalerie

ÉPREUVES	DISCIPLINES	Épreuves en CCF	Coef	Épreuves terminales	Coef
Enseignement général	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	oui	2	Non	
	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	oui	2	Non	
	Interagir avec son environnement social	oui	2	Non	
Enseignement professionnel	Réaliser des travaux de maréchalerie	non		oui	6
	Réaliser des interventions sur les équidés	oui	5	non	
	Assurer le fonctionnement de l'atelier	oui	2	Non	
	S'adapter à des enjeux professionnels locaux Le Groom	oui	1	Non	



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

- Maréchal(e)-ferrant / Pareur(euse) d'onglons.
- Poursuite d'études possible en :
 - BTM de niveau IV pour installation.



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Satisfaction	Recommandation	Réussite à l'examen	Taux d'interruption
74 % en 2025 (Taux de participation : 100%)	100 % en 2025	Non concerné	Non communiqué
	Poursuite d'études	Insertion professionnelle	Taux de rupture
	Non concerné	Non concerné	Non communiqué

Nouvelle formation ouverte en 2024